Historique du 111e Régiment Territorial d'Infanterie
Imprimerie Berger-Levrault – Nancy – Paris – Strasbourg
numérisation : P. Chagnoux - 2013

Titre : **111e REGIMENT D'INFANTERIE TERRITORIALE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **BDIC**
Référence : **IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT** **NANCY – PARIS – STRASBOURG**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2013**

Ancestramil


HONNEUR
ET
PATRIE
HISTORIQUE
DU
111e RÉGIMENT
TERRITORIAL
D'INFANTERIE
PENDANT
LA GUERRE 1914 – 1918
IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT
NANCY - PARIS - STRASBOURG

HISTORIQUE

DU

111e RÉGIMENT

TERRITORIAL

D'INFANTERIE

PENDANT

LA GUERRE 1914 – 1918

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

Nancy – Paris – Strasbourg

Ancestramil

HISTORIQUE

DU

111e RÉGIMENT TERRITORIAL

D'INFANTERIE

PENDANT LA GUERRE 1914 – 1918

———————

Ancestramil

MOBILISATION DU RÉGIMENT

(*2 au 5 août 1914*.)

Le 111e régiment territorial d'infanterie, formé d'éléments provenant de la subdivision de Montélimar et du bureau de recrutement de Lyon Central, se mobilise à Montélimar (dépôt du 52e R. I.) du 2 au 5 août 1914. Il est commandé par le lieutenant-colonel **JAISSY**. Dans le principe, il est destiné à l'occupation de la frontière des Alpes.

Départ du régiment et occupation d'un secteur de la frontière italienne.

(*6 août au 30 septembre 1914*.)

Le 5 août 1914, le régiment, constitué à deux bataillons à l'effectif de 30 officiers et 2.081 hommes de troupe, est embarqué en chemin de fer à Montélimar à destination de Chorges (Hautes-Alpes).

De là, il est dirigé par étapes vers les vallées de la Haute-Ubaye et de l'Ubayette qu'il doit occuper.

Le 11 septembre, l'état-major se porte à Condamine, le 1er bataillon à Jausiers et le 2e bataillon à Condamine ; des détachements sont laissés à Viraysse, Roche-la-Croix, Meyronnes, Saint-Paul-sur-Ubaye, Tournoux.

Le 27 septembre, le 111e régiment territorial quitte ses cantonnements, rejoint Chorges et Savines, où il est embarqué en chemin de fer, le 30, à destination du camp de la Valbonne.

Organisation du régiment en régiment de marche et départ pour la zone des armées.

(***1er au 6 octobre 1914***.)

Du 1er au 6, le régiment, dont deux bataillons sont cantonnés à Montluel (Ain) et à La Boisse (Ain), est organisé en régiment territorial de marche pour entrer dans la constitution de la 94e division territoriale, alors en formation, mais qui ne fut jamais entièrement organisée.

Le 6 octobre, le régiment est embarqué en chemin de fer et dirigé sur la gare régulatrice du Bourget, où il reçoit comme destination Villers-Cotterêts.

Ancestrami

SECTEUR DE SOISSONS

(***7 au 17 octobre 1914***.)

Débarqué à Villers-Cotterêts le 7, le régiment gagne en deux étapes le village de Septmonts (6 kilomètres sud-est de Soissons).

Il est rattaché à la 55e division de réserve commandée par le général **LEGAY** ; cette division fait partie du 5e groupe de division de réserve sous les ordres du général **LAMAZE** (VIe armée, général **MAUNOURY**). Du 7 au 16 octobre, le régiment est employé à des travaux de tranchées en avant de Septmonts ; les 2e et 3e compagnies sont détachées à Soissons pour assurer un service de garde dans cette ville et participer à des travaux de défense.

SECTEUR DE L'AISNE

(**Vailly - Soupir**).

(***17 octobre au 2 décembre 1914***.)

Le 17, le régiment passe à la 69e division de réserve dont le quartier général est à Braisne. L'état-major du régiment est à Courcelles, les compagnies dans les importantes fermes de Monthussart, Crévecœur et Vauberlin. Les compagnies détachées à Soissons ont rejoint leur bataillon. Le régiment est immédiatement employé à la construction de retranchements sur le plateau qui se trouve au nord de ses cantonnements.

Affaire de Vailly.

Le 30 octobre, à la suite d'un violent bombardement, l'ennemi prononce une attaque vigoureuse sur le secteur de Vailly, tenu par la 137e brigade de la 69e division de réserve. Le 111e reçoit l'ordre d'occuper les tranchées qu'il avait creusées sur le plateau à l'est de Brenelle.

Une section de la 2e compagnie, alors détachée au 306e de réserve à Vailly pour y exécuter des travaux de défense et commandée par l'adjudant **DELERCE**, reçoit du colonel du 306e l'ordre de défendre une maison du village. Après plusieurs heures de combat, l'adjudant **DELERCE** reçoit l'ordre de se retirer au sud du canal. Il rassemble les dix hommes encore valides de sa section, regagne le nouveau poste assigné et seconde un officier du 306e qui ralliait ses hommes après un dur combat. Le lendemain, l'adjudant **DELERCE** rejoignait sa compagnie avec le reste de sa section qui avait perdu 1 sergent, 3 caporaux et 37 soldats tués, blessés ou disparus. La belle conduite de l'adjudant **DELERCE** dans cette affaire lui valut une citation à l'ordre du régiment.

Ancestrami

Affaire de Soupir.

Le 2 novembre, nouvelle attaque des Allemands sur Soupir, occupé par la 138e brigade. La 7e compagnie, qui se trouve à Bourg-et-Comin dans le voisinage de l'action, n'a que deux soldats blessés.

A la même date le régiment passe, sur place, à la 1re brigade, 1re division du 1er corps d'armée (Ve armée).

Le 9 novembre, il repasse à la 69e division de réserve.

Le 16 novembre, l'état-major s'installe à Limé. Le 1er bataillon et la compagnie hors rang cantonnent à Limé ; le 2e bataillon dans les fermes de Crèvecœur et de Monthussart.

Le 18 novembre, les 1re et 5e compagnies, mises à la disposition du général commandant la 1re division d'infanterie, vont cantonner à Dhuizel ; elles effectuent des travaux de défense sur les deux rives de l'Aisne, près de Soupir, à proximité immédiate des tranchées ennemies.

Pendant toute cette période et jusqu'au 2 décembre le régiment continue à travailler à l'organisation des tranchées sur le plateau de la rive méridionale de l'Aisne entre Bourg-et-Comin et Brenelle.

SECTEUR DE L'AISNE

(**Presles — Cys-la-Commune**).

Service aux tranchées (***2 décembre 1914 au 15 avril 1915***).

Le 2 décembre, le régiment passe sous les ordres du général commandant la 138e brigade. Il est employé à la garde des tranchées de première ligne situées au sud de l'Aisne, entre Cys-la-Commune, Presles et Boves, jusqu'au 15 avril 1915. Le chef de bataillon qui commande le bataillon aux tranchées a son P. C. à Presles.

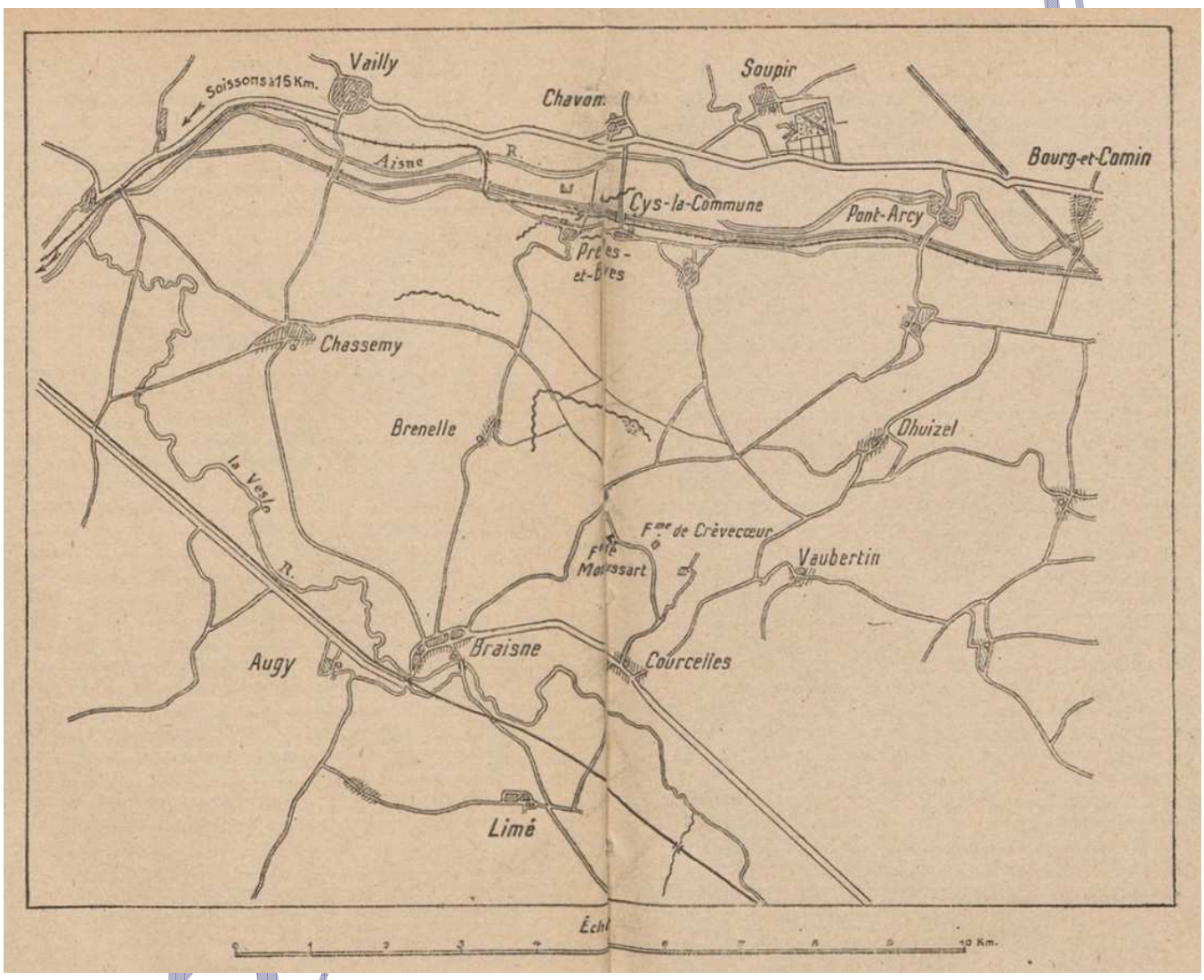
L'état-major et la compagnie hors rang s'installent à Brenelle, avec le bataillon au repos qui relève périodiquement le bataillon aux tranchées.

Pendant cette période le régiment, qui débute dans l'occupation d'un secteur, assure la sécurité de son front par de nombreuses patrouilles de nuit et mérite ainsi, par son activité combative, les compliments du général **BERDOULAT**, commandant la 69e division, qui écrivait le 4 décembre : *« En accusant réception des rapports relatifs à l'exécution des patrouilles faites dans la nuit du 3 au 4 décembre, le général commandant la 69e division tient à exprimer, au lieutenant-colonel commandant le 111e, sa satisfaction en ce qui concerne la conduite des hommes du régiment. »*

En effet, dans la nuit du 3 au 4 décembre, une patrouille de la 2e compagnie s'était heurtée à un important détachement ennemi et avait dû se replier. L'ennemi l'avait suivie et avait bousculé un poste d'écoute de la 6e compagnie. La patrouille perdit 2 soldats tués, 1 sergent et 1 soldat blessés, 4 soldats disparus.

Le 7 décembre, le régiment passe sous les ordres du général commandant la 137e brigade.

Ancestrami


Vailly
Soissons 15 Km.
Chavon.
Soupir
Aisne
R.
Bourg-et-Comin
Cys-la-Commune
Pont-Arcy
Chassemy
Brenelle
Dhuizel
la Vesle
R.
Vaubertin
Braisne
Courcelles
Augy
Limé
10 Km.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre, un de nos postes d'écoute (6e compagnie) est attaqué sans succès en avant de Presles par une patrouille allemande ; un soldat est tué.

Dans la nuit du 30 au 31 décembre, la 3e compagnie a encore un sergent tué et deux soldats blessés au cours d'une reconnaissance faite sur les bords de l'Aisne.

Le 23 janvier, pendant un violent bombardement dirigé sur Presles, la 1re compagnie a un caporal tué et un adjudant blessé.

Le 9 février, le village de Presles est l'objet d'un bombardement intense ; nous avons quatre tués et un blessé. Au nombre des tués se trouve le sergent-major **LAVIROTTE**.

Les 2 et 5 mars, le village et les tranchées de Presles subissent un sérieux bombardement. Un caporal et trois hommes sont tués.

Le 10 mars est créé au régiment une compagnie de mitrailleuses à trois sections.

Le 21 mars, à 17 heures, le village de Brenelle est bombardé ; le sergent **ROCHE** (Auguste), de la 6e compagnie, est gravement blessé ; il dut, par suite, être amputé de la jambe et reçut la Médaille militaire. Deux soldats sont également blessés.

Le 13 avril, en vue d'un déplacement, le régiment est retiré des tranchées et cantonné à Brenelle et Augy.

Le total des pertes subies du 17 octobre 1914 au 13 avril 1915, à Vailly, dans les tranchées en avant de Presles et au cours des patrouilles et reconnaissances, est de : 17 tués dont 2 sous-officiers, 2 caporaux et 13 soldats ; 19 blessés dont 4 sous-officiers et 15 soldats ; 46 disparus dont 1 sous-officier, 3 caporaux et 42 soldats.

SECTEUR OUEST DE REIMS

Service aux tranchées (*15 avril au 11 juin 1915*).

Le 15 avril, le régiment est transporté par camions automobiles à Champigny, secteur ouest de Reims ; il fait partie de la division provisoire général **TASSIN**, 3e corps d'armée, Ve armée.

L'état-major du régiment et le 1er bataillon sont cantonnés à Champigny, le 2e bataillon va occuper les tranchées. Celles-ci s'étendent à l'ouest des Cavaliers de Courcy (rive ouest du canal de l'Aisne à la Marne), sur un front de 1 kilomètre environ, au nord de la verrerie de La Neuvillette.

L'occupation de ce quartier est assurée conjointement par des compagnies du 284e régiment de réserve et des compagnies du 111e territorial. Le Cavalier même, dont la tranchée de tête est à environ 60 à 80 mètres de l'ennemi, est toujours occupé par une compagnie active ; une autre compagnie active est également en réserve à la Verrerie.

Trois compagnies du 111e territorial occupent les tranchées de première ligne dans la plaine à l'ouest du Cavalier ; la quatrième est en soutien en arrière de la gauche dans des abris creusés dans le revers de la chaussée de la route nationale n° 44, à environ 1 kilomètre à l'ouest de la Verrerie.

Le 23 avril, le lieutenant-colonel **JAISSY** est obligé, par suite de fatigue, d'abandonner le commandement du régiment, et est évacué sur l'arrière.

Le 27 avril le chef de bataillon **BERNARD**, du 23e R. I. T., prend le commandement du 111e. Il devait être promu lieutenant-colonel le 5 mai.

Le 2 mai, l'état-major du régiment et le bataillon au repos quittent Champigny pour Saint-Brice.

Quelques jours après, le lieutenant-colonel du régiment alterne avec le lieutenant-colonel du 284e de réserve dans le commandement du quartier de La Neuvillette.

Le 28 mai, l'occupation du sous-secteur est modifiée : Le quartier de La Neuvillette a comme garnison : 190 cavaliers du 6e chasseurs aux Cavaliers de Courcy), 1 compagnie du 284e de réserve à la verrerie de La Neuvillette, 3 compagnies du 111e territorial, dont 2 en première ligne à l'ouest des Cavaliers de Courcy et 1 en réserve à la route nationale 44 à l'ouest de la Verrerie.

La 4e compagnie de ce bataillon du 111e en seconde ligne dans un secteur voisin en avant de Saint-Thierry.

Le commandant de ce bataillon du 111e de service aux tranchées commande le quartier de la Verrerie.

Le lieutenant-colonel du régiment a en permanence le commandement et la responsabilité de la défense et de l'aménagement du quartier de La Neuvillette limité et occupé comme il est indiqué plus haut.

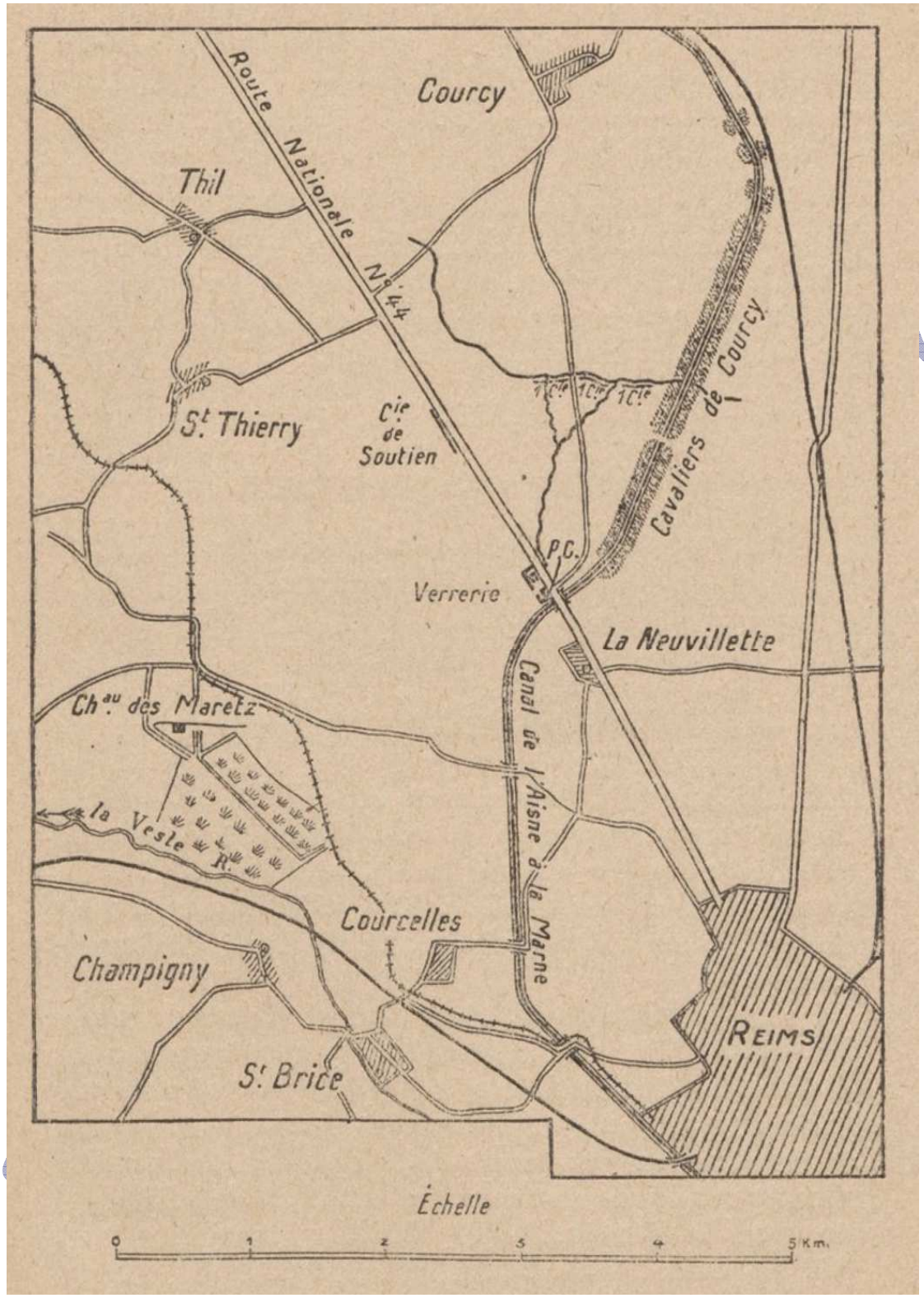
Pendant cette période, qui dure du 28 mai au 10 juin, l'état-major du régiment et deux compagnies du bataillon au repos sont cantonnés au Château des Maretz, les autres compagnies à Courcelles.

Le 10 juin, le régiment est relevé dans les tranchées.

Pendant l'occupation des tranchées de La Neuvillette, du 15 avril au 10 juin, le secteur était peu actif et surtout l'ennemi se servait encore presque exclusivement d'artillerie de campagne dans ses tirs contre les tranchées et sur la Verrerie ; aussi les pertes sont légères :

Deux tués, 1 caporal et 1 soldat; 10 blessés, 1 sous-officier et 9 soldats.

Ancestramil


Courcy
Route Nationale N° 44
Thil
St Thierry
Cie de Soutien
1 Cie
1 Cie
1 Cie
Cavaliers de Courcy
P.C.
Verrerie
La Neuvillette
Ch.au des Maretz
Canal de l'Aisne à la Marne
la Vesle R.
Courcelles
Champigny
St Brice
REIMS
Échelle
0
1
2
3
4
5 Km.

Période de repos.

(***11 juin 1915 au 26 juin 1915***.)

Le 11 juin, le régiment s'embarque en chemin de fer à la gare de Muizon, à destination de Saint-Hilaire-au-Temple d'où il gagne ses cantonnements à Verzy, Villers-Marmery. Cette courte période est employée à la remise en main des unités et à l'instruction.

SECTEUR DE CHAMPAGNE

Somme-Tourbe — Perthes- lès-Hurlus — Beauséjour

Maisons-de-Champagne.

(***26 juin au 9 août 1915***.)

Travaux sur la première position.

Le 26 juin 1915, le régiment est mis à la disposition du 16e corps d'armée ; il est enlevé par convoi automobile ; l'état-major du régiment débarque à Somme-Tourbe où il est cantonné avec la compagnie hors rang, le 1er bataillon à Somme-Suippe, le 2e bataillon à Somme-Tourbe.

Le 1er bataillon se rend aux abris de Cabane et Puits, le 2e dans différents camps et baraquements de la vallée de Tourbe, entre le moulin de la Salle et Miraucourt.

Plus tard, pour rapprocher les compagnies de leurs travaux, les cantonnements du 2e bataillon sont reportés plus au nord vers Miraucourt et les abris de la cote 180 au nord de Marson. Le 1er bataillon travaille pour la 32e division d'infanterie, secteur de Perthes, et le 2e bataillon pour la 31e division d'infanterie, secteur de Beauséjour et Maisons-de-Champagne. Le travail doit consister dans l'établissement et l'achèvement des parallèles de doublement et de soutien de la première ligne dans les secteurs des deux divisions.

Ces secteurs sont actifs et le travail de terrassement et de creusement des tranchées, de pose de réseaux de fil de fer, exécuté presque exclusivement de nuit, en partie sur l'ancien champ de bataille du début de l'année, est pénible.

Les pertes subies pendant cette période sont les suivantes : 8 tués, 1 caporal et 7 soldats ; 48 blessés, 1 officier, le lieutenant **LANFREY**, 1 sous-officier, 5 caporaux et 48 soldats.

Plusieurs évacuations pour maladies, dont un grand nombre causées par la fatigue, les travaux insalubres, une saison peu favorable et par certaines installations insuffisantes, en particulier à la cote 180, se chiffrent à 54.

La seule 5e compagnie avait eu 10 tués ou blessés et 23 évacués pour maladies.

La compagnie de mitrailleuses était restée pendant cette période dans le secteur des Marquises, à la disposition de la 16e brigade.

Archives militaires

SECTEUR DE CHAMPAGNE

Thuizy — Petit-Mourmelon — Baconnes — Camp de Châlons

(***9 août au 13 décembre 1915***.)

Période de travaux (*9 août au 20 septembre*.)

Le 9 août 1915, le régiment se rassemble au camp de la Grand'Route, à 2 kilomètres environ à l'ouest de Somme-Tourbe ; le 10, il quitte le camp pour se rendre en deux étapes à Mourmelon-le-Grand où il est remis à la disposition du 4e corps d'armée pour travailler aux ouvrages de la deuxième position. L'état-major du régiment cantonne à Mourmelon-le-Grand ; le 1er bataillon occupe le camp de la Pyramide de Baconnes, Thuizy, les Petites-Loges, Sept-Saulx. Le 2e bataillon cantonne dans les baraquements du camp de Châlons et dans les abris du bois de la Lyre au centre du camp.

Le 28, le 2e bataillon passe sous les ordres du général commandant la 124e division (4e C. A.) et s'installe à Mourmelon-le-Petit.

Service aux tranchées (*20 septembre au 15 décembre 1915*).

Le 20 septembre tout le régiment passe à la 124e division (général **DANTANT**).

Le 1er bataillon se rassemble au camp de la Pyramide de Baconnes.

Dans l'attaque générale projetée sur le front de Champagne, la 124e division constitue la gauche des troupes d'attaque ; le rôle prévu pour le 111e est le suivant : le 1er bataillon occupera, à partir du 21 au soir, les tranchées de première ligne qui constituent l'extrême droite et l'extrême gauche du front de la division ; les 1re et 2e compagnies à droite dans une région dénommée le bois en Pioche ; les 3e et 4e à gauche depuis le bois des Écoutes exclus jusqu'à l'ouvrage Poincaré inclus. La division doit attaquer droit devant elle sur la partie de son front située entre les points occupés par le 111e dans la direction générale Moronvilliers. Si l'attaque réussit, le 1er bataillon doit élargir son front en ouvrant ses intervalles des ailes vers le centre, et venir occuper avec ses quatre compagnies toutes les tranchées de première ligne de l'ancien front de la division.

Le 25 septembre, les régiments actifs de la 124e division partent à l'attaque, mais après avoir sur plusieurs points franchi les premières et deuxièmes tranchées allemandes et atteint les troisièmes, ils doivent reculer et revenir dans les premières lignes, après avoir subi des pertes importantes. Le régiment, qui est resté sur ses positions, n'a pas eu à intervenir ; il a perdu dans cette journée : 5 tués dont 1 caporal, 12 blessés dont 1 sergent.

A la fin de septembre la solidité du 111e R. I. T. paraît assez éprouvée pour que ses unités soient intercalées dans celles de la 247e brigade, qui a besoin de renforts.

Il assiste à la prise de Tahure par la IVe armée (6 octobre) et il passe ensuite aux ordres du général **de MITRY**, commandant le 2e corps de cavalerie qui a relevé cette armée (27 octobre), affecté à la

4e D. C. (quartier Est) où il mérite un témoignage flatteur du colonel chef de quartier.

Le 28 novembre, 425 hommes des classes 1898 et plus jeunes sont échangés contre un même nombre d'hommes plus âgés des 202e et 335e R. I.

Pendant le séjour aux tranchées de Champagne les pertes ont été les suivantes :

Tués : 17 dont 2 sous-officiers, 4 caporaux, 11 soldats ;

Blessés : 81 dont 1 officier, 2 sous-officiers, 6 caporaux et 72 soldats.

SECTEUR DE CHAMPAGNE

Maisons-de-Champagne — Main-de-Massiges.

(***20 octobre 1915 au 29 juillet 1916***.)

Relevé par le 315e R. I. T., après un court repos à La Neuville-au-Bois, le 111e R. I. T. est mis à la disposition du général commandant la 16e brigade (8e D. I., 4e C. A.) pour fournir des travailleurs à la Main-de-Massiges, position constamment bouleversée par l'artillerie et théâtre d'incessants combats.

A partir d'août 1916, le régiment passe à la 124e D. I., et au 1er janvier 1916 les unités du 111e R. I. T. ont relevé au Promontoire (180) de Massiges celles du 88e R. I. T. Le lieutenant-colonel **BERNARD** est à Courtémont.

Pour l'attaque du 29 janvier 1916, le régiment est à la disposition du général commandant le 4e C. A. et affecté à la 7e D. I. Cette division d'infanterie sera retirée du front, pour se reposer, par roulement avec la 124e D. I., et le 111e passera de l'un dans l'autre, à chaque relève, comme matériel permanent. Il fournit cependant un gros effort et éprouve des pertes ; en particulier, le 11 avril, 2 caporaux et 9 soldats ensevelis sous un abri bombardé. Il y a : en première ligne un bataillon et une compagnie de mitrailleuses au demi-repos, une compagnie au repos à Courtémont ; sous le feu trois compagnies et une compagnie de mitrailleuses. Notre front pour le 111e R. I. T. est celui du moulin de Virginy. Nos compagnies occupent les tranchées de Ratibor, de l'Annulaire, Duerot, Guernier, les réduits de Cratier et de l'Arbre-aux-Vaches, c'est-à-dire toute la partie gauche de la Main. Les compagnies au repos sont alertées à toute attaque et occupent la ligne de couverture de l'artillerie (attaque du 19 mai). Le 1er juin, la mission du 111e R. I. T. est encore étendue, ses postes gardent les passages des deux Tourbe. Le 8 juillet à nouveau, suppression de l'une des compagnies au repos, qui va occuper la cote 202.

Le 27 juillet le 111e R. I. T. est relevé au front de Massiges par le 34e R. I. T. et affecté à la IIe armée (16e C. A.).

Pendant le séjour dans le secteur de Massiges : 24 tués dont 3 caporaux et 21 soldats, 71 blessés dont 5 sous-officiers, 7 caporaux et 59 soldats.

Archives Annuel

FORÊT DE HESSE (ARGONNE)

Du 2 au 3 août, le 111e R. I. T. va occuper un secteur de deuxième ligne en arrière du ravin des Courtes-Chausses, le 1er bataillon rattaché à la 125e division, le 2e bataillon à la 71e division.

Le 14 a été amené un renfort de 318 sous-officiers, caporaux et soldats du 104e R. I. T., dont un bataillon a été dissous.

SECTEUR DE VAUQUOIS

Service aux tranchées (***30 août au 14 décembre 1916***).

Le 30 août, le régiment entier passe à la 71e division dont le quartier général est à Auzéville. L'état-major et la compagnie hors rang cantonnent à Auzéville. Les bataillons prennent le service aux tranchées, le 1er bataillon à la droite du secteur de la division : à la Hardonnerie, au Mamelon Blanc, à la Maize et à Roland-Bracieux ; le 2e bataillon à la gauche du secteur, à Forimont, Neuvilly, aux ouvrages de la Branière, Duffau, Moissan et Dessirier. Les régiments actifs de la division tiennent exclusivement le centre du secteur, la portion la plus délicate, c'est-à-dire Vauquois.

A partir du 29 octobre, le régiment envoie une compagnie au repos à l'arrière sur l'ensemble des huit compagnies ; le camp de Weyland, à 1 kilomètre au sud d'Auzéville, est affecté à cette compagnie. Le tour de repos n'atteint même pas toutes les compagnies avant le départ du régiment du secteur de Vauquois.

SECTEUR DE L'ARGONNE-EST

Quartiers du Bec-de-Cheppe et Merliers.

Service aux tranchées.

(***14 décembre 1916 au 19 janvier 1917***.)

Le 14 décembre 1916, la 71e division doit être retirée du front, le 111e quitte le secteur pour passer à la 31e division et occuper des tranchées dans le secteur Argonne-Est. A la date du 1er janvier le colonel **ROGET**, commandant la 141e brigade, qui avait eu sous ses ordres le régiment, lui adressait l'ordre d'adieu suivant :

Ancestramil

ORDRE DE LA BRIGADE N° 70.

« Au moment où la brigade est relevée du secteur de Vauquois, le colonel commandant exprime aux officiers, sous-officiers, caporaux et soldats du 111e R. I. T. ses regrets de les quitter.

« Il adresse à tous ses remerciements pour l'aide très efficace qu'ils lui ont toujours donnée, pour l'énergie, l'endurance, l'entrain dont ils ont fait preuve en toutes circonstances.

« La 141e brigade conservera du 111e territorial le plus cordial et le plus fidèle souvenir.

« *Le Colonel* **ROGET**,

commandant p. i. la 141e brigade,

« Signé **ROGET**. »

L'état-major du régiment est partagé entre Beauchamp et la ferme de La Thibaudette ; le lieutenant-colonel est à Beauchamp le 18 décembre. Le 2e bataillon, après quelques déplacements successifs, occupe le quartier des Merliers avec la 7e au bois des Merliers, et la 5e à Rochamp en première ligne, les autres compagnies dans les ouvrages de seconde ligne ou au repos au camp Bourdelois.

Le chef de bataillon qui commande le quartier des Merliers est au P. C. du mont de Villers. Ce bataillon constitue l'extrémité droite de la division et s'appuie à l'Aire. Le 1er bataillon s'établit à sa gauche ; la 1re compagnie occupe l'ouvrage de Maugis avec petits postes à Masméjean et D. D. I., les autres compagnies en seconde ligne aux ouvrages Arroux et VaIentini, 46 et 47. Le chef de bataillon est au P. C. Baudot. Les trois compagnies du 1er bataillon constituaient avec des compagnies du 342e R. I. la garnison du quartier du Bec-de-Cheppe. La 4e compagnie est restée au repos à La Thibaudette.

Le commandant du 1er bataillon à P. C. Baudot commande le quartier du Bec-de-Cheppe.

Du 4 au 18 janvier, le lieutenant-colonel s'installe au P. C. Baudot et prend le commandement du sous-secteur Bec-de-Cheppe et Merliers.

Dans la nuit du 5 au 6 janvier, une patrouille allemande s'approche de nos réseaux qui, sur le front de l'ouvrage de Maugis, sont dans un bois étendu et assez touffu. Le caporal **GUILMAILLE**, qui commandait un petit poste, abat d'un coup de fusil le patrouilleur de tête qui avait déjà commencé à franchir le réseau ; il était pour ce fait cité à l'ordre de la 63e brigade.

Le 16 janvier, la 65e division prend possession du secteur de l'Argonne-Est s'étendant d'une façon générale de l'Aire à la Biesme.

Le 18 janvier, le lieutenant-colonel et l'état-major du régiment viennent cantonner aux Senades avec la compagnie hors rang.

Ancestramil

SECTEUR DE L'ARGONNE-EST

La Chalade — Bois des Merliers

Service aux tranchées.

(***29 janvier au 16 septembre 1917***.)

Le 29 janvier, le 1er bataillon quitte le quartier du Bec-de-Cheppe et gagne l'extrémité ouest du secteur de la division en avant de La Chalade. Après quelques changements de position deux compagnies occupent en première ligne les tranchées de la Corniche, de la Demi-Lune et du ravin intermédiaire en liaison avec la division voisine ; une compagnie occupe les ouvrages de deuxième ligne, la dernière compagnie est au repos au Neufour. Le commandant du 1er bataillon, qui commande le quartier dit « Quartier de la Corniche », est au P. C. Chalet.

Le 17 mars, chacun des deux bataillons est réduit à trois compagnies par la suppression des 4e et 8e compagnies. Comme conséquence de ces suppressions, les dispositions suivantes sont prises dans les quartiers des Merliers et de la Corniche.

Le chef de bataillon a en ligne deux compagnies et une section ; une compagnie moins une section est au repos au camp Bourdelois pour le 2e bataillon, au Neufour pour le 1er.

Le 18 mai, le chef de bataillon **VIELJEUX**, commandant le 1er bataillon, qui avait été, promu lieutenant-colonel à la date du 6 mai, quitte le P. C. Chalet. Le lieutenant-colonel **VIELJEUX**, ancien officier démissionnaire, laissait dans son bataillon d'unanimes regrets ; par sa claire intelligence, par son savoir, son activité et sa bravoure, par le constant intérêt qu'il témoignait à ses officiers, par sa sollicitude pour ses soldats, il avait conquis leur confiance et leur affection ; il avait par son exemple développé à un haut degré dans ce bataillon l'ardeur et l'émulation.

Le 11 mai, le 341e R. I. fait un coup de main devant la compagnie de droite du 1er bataillon. Il s'ensuit une assez vive réaction d'artillerie et de torpilles ; la 2e compagnie a 2 tués dont 1 caporal, et 10 blessés dont 1 sergent et 1 caporal. D'ailleurs, chaque fois que le 341e fait un coup de main, quelques gradés ou soldats du 1er bataillon ont l'honneur d'y prendre part ; c'est ainsi que le caporal **MOINE** et le soldat **THÉOLAT** sont cités à l'ordre de la 65e division, le soldat **VALLÉE** à l'ordre du 31e corps d'armée pour avoir marché comme volontaires avec le groupe franc du régiment actif.

Le 5 juin, le chef de bataillon **AMAT**, nommé au 111e, prend le commandement du 1er bataillon en remplacement du chef de bataillon **VIELJEUX**, promu.

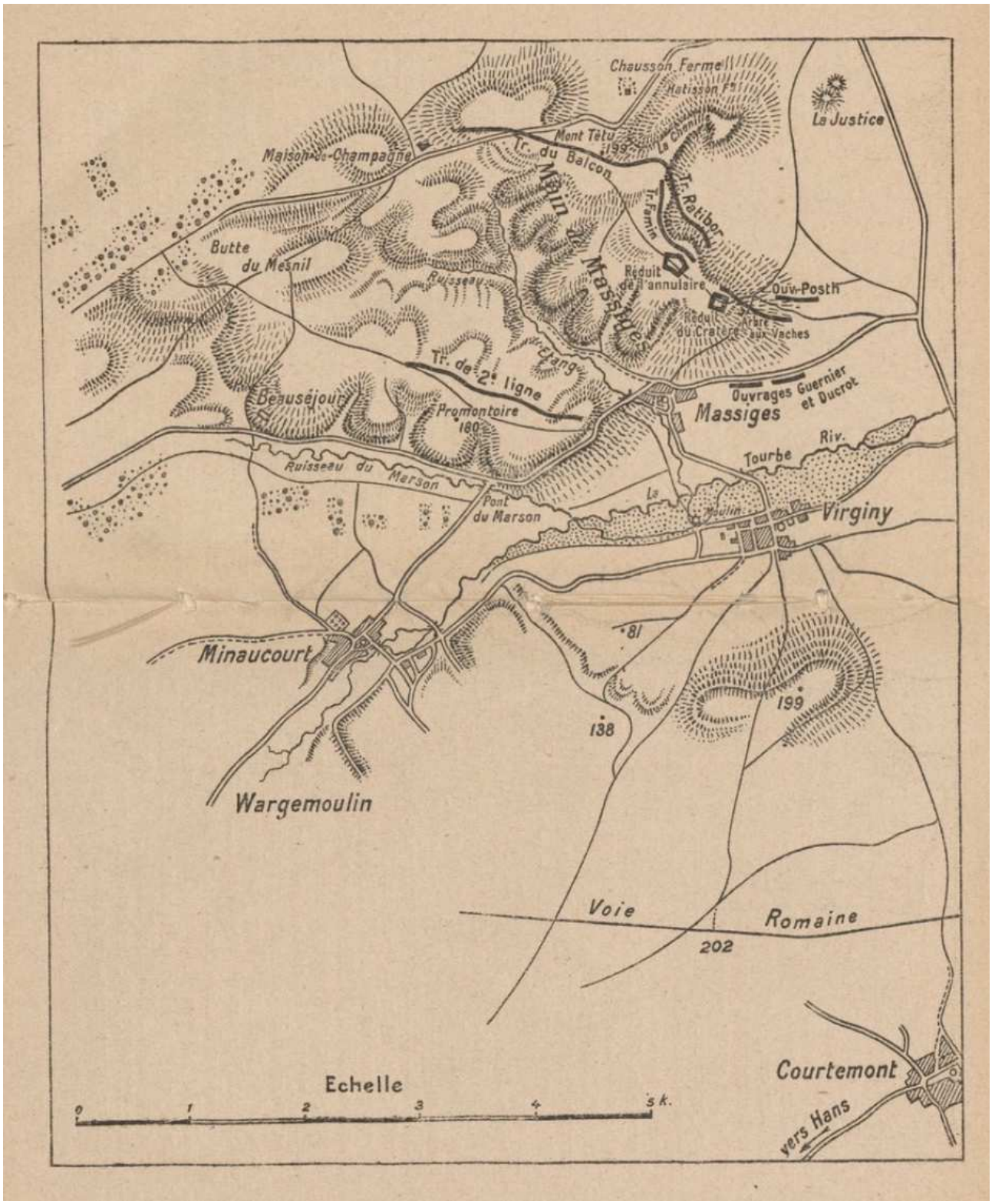
Le 6 juin, le régiment est de nouveau vieilli par l'échange de 189 sous-officiers, caporaux et soldats des classes 1897 et plus jeunes contre autant d'hommes de troupe des classes 1896 et plus anciennes provenant des régiment actifs de la division.

Entre temps l'ennemi montrait une certaine activité ; la nuit, en avant des Merliers, les fils de fer étaient fréquemment cisaillés jusqu'auprès de nos sentinelles et de nos postes. De son côté le 2e bataillon, qui avait en avant de son front un assez vaste espace de prairies vallonnées le séparant des tranchées ennemies, le vallon de la Cheppe, ne pouvait rester inactif; le front devait être couvert pendant presque toute la nuit par une ou plusieurs patrouilles... L'adjudant-chef **DÈCLE** et le sergent **LEROUX** étaient les chefs ordinaires de ces petites opérations nocturnes et y déployaient de l'activité et de la bravoure.

Dans la nuit du 15 au 16, l'une de nos patrouilles se heurte à une troupe allemande d'assez fort

effectif ; un soldat patrouilleur, **LE GALL**, se voit coupé de sa patrouille pendant un engagement. Prêt d'être découvert par un nombreux parti ennemi qui le cherchait, il se jette sous des buissons qui bordent à cet endroit **le ruisseau de la Cheppe** et il y reste longtemps caché, entendant l'ennemi qui, en français, lui disait de se rendre ; il essuie des coups de fusil et des grenades lancées dans sa direction pour le débusquer. **LE GALL** n'est pas découvert et réussit une heure plus tard à regagner nos tranchées ; le soldat **ARLOT**, qui fait partie de la même patrouille, est mortellement blessé par l'éclatement d'une grenade à main ; son camarade **BARNOUIN** réussit, malgré la proximité de l'ennemi, à l'éloigner du lieu de l'engagement et à le cacher dans un trou où les brancardiers vinrent le chercher, évitant ainsi de laisser un blessé aux mains de l'ennemi.

Ancestrami


Chausson Ferme
Matisson Fme
La Justice
Mont Tétu
199
Tr. du Balcon
Maison de Champagne
Tr. Ratibor
Tr. Farnin
Butte du Mesnil
Ruisseau
Réduit de l'annulaire
Ouv. Posth
Réduit du Cratère aux Vaches
Tr. de 2e ligne
Etang
Ouvrages Guernier et Ducrot
Massiges
Beauséjour
Promontoire
180
Riv.
Tourbe
Ruisseau du Marson
Pont du Marson
Virginy
Minaucourt
81
199
138
Wargemoulin
Voie Romaine
202
Courtemont
Echelle
0 1 2 3 4 5 k.
vers Hans

Ces soldats et quelques autres de la même patrouille furent cités à l'ordre du régiment. L'adjudant **DÈCLE**, 6e compagnie, et le sergent **LEROUX** (Alphonse-Pierre), 5e compagnie, étaient cités à l'ordre de la 65e division pour leur bravoure et pour le zèle constant qu'ils apportaient à la direction de ces petites opérations.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, nouvelle rencontre de patrouilles en avant des Merliers.

Dans la nuit du 20 au 21 juin, une de nos patrouilles en embuscade dans les fils de fer en avant des Merliers repousse à coup de fusil mitrailleur et de grenades V. B. une forte patrouille allemande se dirigeant sur nos tranchées et qui avait placé au pont de Cheppe une mitrailleuse ou un fusil mitrailleur qui tirait sur notre petit poste. Le 21 juin au soir, la patrouille du 203e R. I. trouvait dans la prairie deux sacs de grenades à manche, un sac d'étuis de cartouche et un pistolet automatique.

Le 27 juin le capitaine **FOURNEY**, adjoint au chef de corps, est remis à la disposition du service forestier et quitte le 111e R. I. T., le lieutenant **POUCHON**, officier de détails, le remplace dans ses fonctions, et le sous-lieutenant **SIMON**, de la 2e compagnie, prend les fonctions d'officier de détails.

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, les Allemands tentent sur un petit poste extérieur au bois des Merliers, et situé vers la corne nord-est de ce bois, un coup de main important. Une violente préparation d'artillerie de tous calibres, tir d'encagement, dirigé sur les abris situés à l'intérieur du bois, d'où les réserves pouvaient venir au secours du poste attaqué, dure environ quarante-cinq minutes. Plus de 1.500 obus de tous calibres tombent dans le bois. Pendant ce temps un groupe allemand se dirige sur le petit poste, mais le caporal **RIGAUD**, qui à ce moment-là est en patrouille en avant du bois, entend les Allemands parler et s'approcher, de sorte que l'alerte peut être donnée.

Le tir de barrage français est immédiatement déclenché, les mitrailleuses et fusils-mitrailleurs ouvrent un feu très vif sous l'énergique direction du lieutenant **RIGAUD** qui, en dépit du bombardement le plus violent, a réussi à rejoindre ses mitrailleuses pour les mettre en action, en contournant le bois par les endroits les moins battus. Le coup de main échoue, grâce à la vigilance et à l'énergie de ceux des occupants du petit poste qui avait été directement menacé. Certaines parties du bois des Merliers avaient été hachées par le tir d'artillerie, les arbres de futaies, tombés en travers en maints endroits, y empêchaient encore le lendemain matin toute circulation.

Le lendemain soir, devant les fils de fer sectionnés par l'ennemi, on trouvait abandonné sur le sol un pistolet automatique, 4 charges de 3 mètres de longueur composées chacune de 24 pétards de dynamite, 1 cisaille, 3 sacs de grenades à manche.

Le 20 août, la 2e compagnie, alors aux tranchées de la Corniche, a à souffrir des effets d'un bombardement par torpilles à gaz toxiques ; le lieutenant **MOUREY**, commandant la compagnie, légèrement intoxiqué, doit être évacué pour quelques jours à l'infirmerie régimentaire de La Thibaudette.

Le 22 août une forte explosion, survenue accidentellement à des trains de munitions en manœuvre entre les Islettes et Clermont, à la hauteur de La Thibaudette, endommage gravement La Thibaudette où cantonne le train régimentaire du régiment et où nous avons une infirmerie, tuant deux soldats d'autres corps et endommageant la baraque qui sert d'infirmerie ; à cette occasion le lieutenant **ROUX**, officier d'approvisionnement, et le médecin aide-major de 1re classe **GUILLAUMOT**, qui cantonnent à La Thibaudette, sont cités à l'ordre du régiment pour le sang-froid avec lequel chacun d'eux accomplit la tâche qui lui revient ; l'officier d'approvisionnement avait dirigé avec le plus grand calme l'évacuation des conducteurs et des chevaux, le médecin aide-

major avait éloigné les malades en traitement du lieu de l'accident.

Le 29 août, un renfort de 187 sous-officiers, caporaux et soldats est affecté au régiment ; c'est une compagnie du 309e R. I. T. qui a été dissoute.

Le 16 septembre le régiment, à l'exception des compagnies de mitrailleuses, est relevé par des éléments des régiments actifs de la 65e division.

En résumé, pendant cette période de plus d'une année, du 2 août 1916 au 16 septembre 1917, le régiment a assuré presque sans interruption et sans repos la garde des tranchées d'abord dans le secteur de Vauquois, puis dans celui de l'Argonne-Est ; les effectifs des unités en première ligne ont en maintes circonstances été fort réduits, de sorte que le service, tant aux Merliers (2e bataillon) qu'au Four-de-Paris (1er bataillon), a été pénible. Pour assurer la sécurité de leurs tranchées, les compagnies de première ligne fournissaient une proportion considérable de petits postes et de guetteurs ; les fractions au repos étaient en nombre infime, la presque totalité des hommes veillait. Cette période avait été marquée par une certaine activité qui avait consisté en de fréquents coups de main exécutés de part et d'autre.

Un ordre général de la 65e D. I. du 8 juillet 1917, à l'occasion d'une citation, signalait que « *le régiment était une troupe solide tenant les tranchées comme une troupe active et qu'il avait fourni un service très vigoureux de patrouilles et d'embuscades* ».

L'ennemi avait tenté de nombreux coups de main dont quelques-uns comportent des moyens d'action importants ; grâce à la vigilance, à la bravoure et au sang-froid de nos soldats, il n'avait jamais pu nous faire un prisonnier, nous enlever un tué ou blessé qui auraient pu lui servir à identifier le régiment qu'il avait en face de lui.

D'assez nombreuses citations à l'ordre avaient reconnu les services rendus, en particulier celle du commandant du régiment qui, de janvier à septembre 1917, à de fréquentes reprises et pendant près de la moitié de cette période, avait exercé le commandement, tantôt du sous-secteur de droite, de l'Argonne-Est, quartier des Merliers, du Bec-de-Cheppe, de la Haute-Chevauchée, occupé par deux bataillons du 203e R. I. et le 2e bataillon du 111e R. I. T., tantôt du sous-secteur de gauche occupé par deux bataillons du 341e R. I. et le 1er bataillon du 111e R. I. T.

PÉRIODE DE REPOS (ARGONNE)

(***17 au 30 septembre 1917***.)

Lorsque le régiment est relevé du secteur de l'Argonne, il vient cantonner aux Sénades, Neufour, La Grange-aux-Bois.

Ici se termine une période de guerre de trois ans, sans interruption ni repos. Le régiment a alternativement occupé les tranchées de première ligne, il a fait des travaux ou ravitaillé en première ligne. Si l'on excepte dix-sept jours dont douze passés à Verzy et Villers-Marmery à l'instruction, trois jours à Neuville-aux-Bois et deux jours à Noyers au repos, le régiment n'a pas cessé d'être sous le canon ennemi ; il n'a jamais eu une véritable détente à l'arrière ; il n'a jamais été rattaché d'une façon définitive à une division ou à un corps d'armée et il a changé fréquemment. Ainsi, s'il est retiré des grandes unités lorsqu'elles vont au repos, il est sur-le-champ affecté à celles qui ont besoin de travailleurs ou d'unités pour prendre le service aux tranchées. Le régiment devant, par exemple,

changer de division et s'embarquer en chemin de fer, hommes, chevaux et matériel avant minuit, reçoit l'ordre de fournir des travailleurs le jour du départ jusqu'à 14 heures. Arrivant un jour à midi dans un corps d'armée après une période de travaux pénibles et dangereux et trois journées de route, le lendemain même les travaux recommencent. Les soldats sentent durement cette absence de détente et de repos, car la fatigue s'accumule ; ils n'ont qu'un instant, parfois, des velléités de découragement. Devant les nécessités impérieuses qui leur font imposer ce travail sans répit, le sentiment profond du devoir, l'esprit d'abnégation, le courage persévérant entretiennent leur activité qui ne se lasse pas.

Pendant l'été de 1917, dans certains corps, un peu de trouble a pénétré quelques esprits ; non seulement au 111e R. I. T.la discipline est meilleure que jamais, mais, dans les causeries particulières avec ses officiers, le soldat leur laisse entendre que les encouragements et les appels à la discipline sont pour lui superflus ; l'un d'eux, pendant cette période, voyant un jour son colonel aux tranchées, éprouve le besoin, sans y être provoqué, de lui dire en quelques paroles simples que tous comprennent la nécessité de continuer la guerre tant qu'il le faudra, quelle que soit la dureté de vie qu'elle leur impose.

Quels sont donc les éléments dont se compose le régiment ? Dès novembre 1915, 425 hommes des classes 1899-1898 lui ont été enlevés et remplacés par des classes anciennes, 130 autres en juillet 1916, 190 en juin 1917 atteignent la classe 1897. A partir de 1916, c'est à peu près exclusivement avec des hommes de quarante à quarante-cinq ans que le régiment a fait la campagne.

SERVICE DES FORTS DE VERDUN

Le 30 septembre 1917, le 1er bataillon est mis à la disposition du service des forts de Verdun.

Il est réparti de la façon suivante :

Chef de bataillon : P. E.-M. ; T.C et T. P. à Bois-la-Ville ;

1re compagnie occupant Bois-Bourrus, Charny, Marre et Belle-Épine ;

2e compagnie : Vacherauville, Choisel, Chana, la Chaume, les Sartelles ;

3e compagnie : fort de Douaumont avec relève tous les vingt jours et repos à la citadelle de Verdun ;

1re compagnie de mitrailleuses disposée par section à Charny, Belle-Épine, la Chaume, les Sartelles.

Le 4 octobre, le régiment reçoit 148 sous-officiers, caporaux et soldats du 243e R. I. T. des classes 1896 et plus jeunes.

L'état-major et le 2e bataillon font mouvement pour se rendre à Ville-sur-Couzance ; le 2e bataillon est mis à la disposition de la 3e D. I. à l'ouest de Montzéville.

En 1917, les pertes se montent à : officiers, 1 tué, 1 mort de maladie, 2 blessés.

Troupe : 10 tués, 62 blessés.

Au 1er janvier 1918, le régiment compte toujours deux bataillons, le 1er bataillon réparti dans les forts comme précédemment, le 2e employé à des travaux d'organisation.

L'état-major et la compagnie hors rang sont maintenus à Ville-sur-Couzance à la disposition du 2e C. A.

Le 18 janvier, 6 officiers, 28 sous-officiers, caporaux et soldats des classes 1898 et plus jeunes sont versés dans l'armée active et dirigés sur le 9e bataillon du 91e R. I.

Par décision du général en chef du 8 février, le 111e R. I. T. est constitué à quatre bataillons et affecté au service des forts de Verdun.

La réorganisation du régiment a lieu à la date du 21, par le passage de deux bataillons et de la compagnie hors rang du 6e R. I. T. qui est dissous à la même date.

Les deux premiers bataillons conservent leurs mêmes emplacements. Les nouveaux bataillons prennent les nos 4 et 5, les compagnies numérotées de 13 à 15 et de 17 à 19 avec 4e C. M. et 5e C. M.

Le 4e bataillon est réparti de la façon suivante :

13e compagnie : 1 section à Belleville ; 1 section à Saint-Michel ; 2 à Douaumont ;

14e compagnie à Douaumont ;

15e compagnie : Vaux et la Laufée.

Le 5e bataillon détache la 17e compagnie à Souville ;

La 18e compagnie : 2 sections à Froideterre et 2 autres à la citadelle de Verdun ;

La 19e compagnie occupe Tavannes ;

La 4e compagnie de mitrailleuses est au camp Faidherbe.

La 5e compagnie de mitrailleuses est dispersée dans des postes autour de Verdun.

En mars, les 47e et 53e R. I. T. dissous, après prélèvement du personnel nécessaire à la constitution des compagnies de mitrailleuses divisionnaires, passent leurs cadres disponibles au 111e R. I. T., soit, le 47e : 6 capitaines, 11 lieutenants, 9 adjudants, 7 sergents-majors, 34 sous-officiers, 67 caporaux, 19 soldats.

Le 58e R. I. T. passe : 3 capitaines, 13 lieutenants ou sous-lieutenants, 77 sous-officiers, 116 caporaux, 759 soldats.

Après sa réorganisation le 111e R. I. T. a l'effectif suivant :

Officiers : 75 ;

Troupe : 3.118 ;

300 chevaux dont 41 de selle, 259 de trait.

Dans les forts très exposés, des relèves périodiques ont lieu dans chaque groupement sur la demande du commandant de ces groupements.

Le 1er bataillon, qui constitue le groupement ouest, occupe les forts de la rive gauche.

Le 2e bataillon (groupement sud) occupe Moulainville, Rozelier, Haudainville, Génicourt.

Les 4e et 5e bataillons (groupement central) sont répartis à Froideterre, Douaumont, Vaux, la Laufée, Tavannes, Souville, Saint-Michel, Belleville, la Citadelle.

Ancestramil

Le 21 avril, citation à l'ordre de l'armée du sous-lieutenant **YUNG**, tué dans un fort de première ligne.

Par suite du passage au groupement sud des forts de Liouville, Gironville, Jouy et les Paroches, le général commandant le génie modifie la répartition des unités du 2e bataillon à partir du 27 mai.

La 7e compagnie occupe Moulainville, Déramé, le Rozelier.

La 6e compagnie : Génicourt, Troyon, les Paroches.

La 5e compagnie : Liouville, Gironville, Jouy.

La 2e compagnie de mitrailleuses : Troyon, Génicourt, Rozelier.

Le 28 mai, le bombardement fait deux victimes dans un chantier du fort de Souville.

Le 26 août, le lieutenant-colonel **BERNARD**, commandant le 111e R. I. T., est mis à la disposition du Ministre ; il est remplacé le même jour par le lieutenant-colonel **CARNOT**.

A cette époque le 111e R. I. T. est toujours, comme effectifs et comme qualité, un des plus beaux corps de cette catégorie : quatre bataillons ayant fait leurs preuves depuis le début de la campagne et venus en grande partie des braves 6e, 47e et 53e R. I. T. La discipline y est excellente, bien que sa direction soit rendue difficile par l'extrême dispersion de ses unités sur un front de plus de 80 kilomètres, qui englobe tous les forts de Verdun et des Hauts de Meuse jusqu'à Commercy, le chef de corps n'ayant comme moyen de liaison que ses chevaux et ses bicyclettes.

Voici, à titre d'exemple, la répartition du 111e à la fin d'août 1918, les unités roulant entre elles dans l'intérieur des bataillons.

E.-M. et C. H. R. : Landrecourt. Le T. R. à Landrecourt et Lempire.

1er bataillon (commandant **AMAT**).E.-M. : Bois-la-Ville.

1re compagnie (**AVAZÉRI**) : fort des Sartelles, 1 section ; fort de Bois-Bourrus, 3 sections.

2e compagnie (**VALEUR**) : fort de Marre, 2 sections ; redoute de Belle-Épine, 2 sections.

3e compagnie (**GALISSOT**) : fort de la Chaume, 3 sections ; fort du Ghana, 1 section.

1re C. M. (**LOLAGNIER**) : fort de Vacherauville, 3 sections ; fort de Charny, 1 section.

2e bataillon (commandant **VILLIEN**). E.-M. : fort d'Haudainville.

5e compagnie (**LOUVET**) : fort de Gironville, 1 section ; fort de Liouville, 1 section ; ouvrage de Jouy, 1/2 section ; ouvrage de Saint-Aignant, 1/2 section.

6e compagnie (**PLANCHAT**) : fort de Génicourt, 2 sections ; fort de Troyon, 2 sections.

7e compagnie (**COLLOT**) : fort du Rozelier, 4 sections.

2e C. M. (**RENVEZ**) : fort des Paroches, 4 sections.

4e bataillon (commandant **HOUDIER**). E.-M. : Glorieux.

13e compagnie (**DELOMEL**) : fort de Souville, 4 sections.

14e compagnie (**LABORIE**) : Citadelle, 4 sections.

15e compagnie (**CERNON**) : fort de Tavannes et redoute de Froideterre, 4 sections.

Ancestramil

4e C. M. (**DELFORGES**) : fort de Douaumont, 4 sections.

5e bataillon (commandant **DROUET**). E.-M. : Verdun.

17e compagnie (**LEBRUN**) : fort de Belleville, fort de Saint-Michel, la Laufée, 4 sections.

18e compagnie (**OUDAR**) : fort de Douaumont, 4 sections.

19e compagnie (**VOLMAR**) : fort de Vaux, 4 sections.

5e C. M. (**HAVIEZ**) : fort de Tavannes, 4 sections.

Petit à petit, dès le mois de septembre, on voit les divisions françaises des fronts de Verdun être relevées par des troupes alliées. Notre régiment va se trouver isolé au milieu de la jeune armée américaine, qui s'organise, avec Verdun comme centre d'opérations ; sera-t-il mis aux ordres du général **PERSHING** ? Non, le drapeau français continuera de flotter seul jusqu'à la victoire, sur la citadelle de la place héroïque, et le 111e R. I. T. qui en a la garde, ne cessera pas de relever de l'état-major de la IIe armée française, bien qu'il en soit éloigné de plus de 35 kilomètres.

A ce moment, le régiment, presque en entier, est employé aux travaux de la défense, soit intérieure, soit rapprochée, des forts, sous la direction générale du génie de la IIe armée. Hommes et cadres sont occupés à creuser des souterrains et des puits, à boiser les galeries, à construire des blockhaus en ciment armé, à tracer ou entretenir les communications extérieures, etc... Quelques-uns seulement veillent aux créneaux dans le voisinage immédiat de la ligne ennemie ; ils s'acquittent avec confiance et avec courage de ces travaux immenses, que les bombardements rendent trop souvent périlleux, — travaux dont le détail appartient à l'historique de chacun des forts, — mais nos territoriaux ont pris l'habitude de cette vie trop régulière, oubliant volontiers que lorsque Verdun sera dégagé, ils pourraient être appelés à leur tour à rejeter l'envahisseur et à occuper son territoire. De nouvelles éventualités étant à prévoir, il faut les y préparer. Le chef de corps obtient du service des forts de faire reprendre à ses effectifs de travailleurs l'instruction du fantassin en campagne ; grâce à d'excellents dévouements, les équipes de mitrailleurs, de fusiliers, de grenadiers, de téléphonistes, signaleurs, brancardiers, sont activement remises sur pied, complétées et instruites, toutes les spécialités réorganisées, une fanfare est même créée dans la compagnie hors rang.

Ce travail n'a pas lieu dans le calme, car la bataille continue âprement autour de Verdun : les forts, les voies de communications, nos abris au milieu des ruines, sont constamment bombardés par l'artillerie ou par avions, par gaz toxiques ; les ravitaillements, les liaisons et les relèves qui ne se font que la nuit, sont toujours pénibles et dangereux et le 111e R. I. T. éprouvera des pertes jusqu'au dernier moment.

Au jour où commencent les grandes opérations de l'armée américaine, à l'ouest et à l'est de Verdun, contre Montfaucon et dans la Woëvre, la réorganisation du régiment se trouve achevée, son matériel s'est transformé : en particulier les équipages du train régimentaire qui, datant de la réquisition de 1914 (leurs attelages de gros trait ayant été passés à l'artillerie), étaient immobilisés par leur poids et remplacés pour les ravitaillements par une partie des trains de combat des bataillons.

Le premier souci du nouveau chef de corps a été de rétablir par des échanges la mobilité du train régimentaire et des trains de combat, comme d'inspirer à la troupe le désir de suivre, avec ces moyens allégés, les opérations actives.

Le régiment peut donc légitimement alors espérer avoir une part de gloire dans la poursuite de l'ennemi, quand brusquement est ordonné le renvoi dans ses foyers de la classe **93**, qui va lui faire

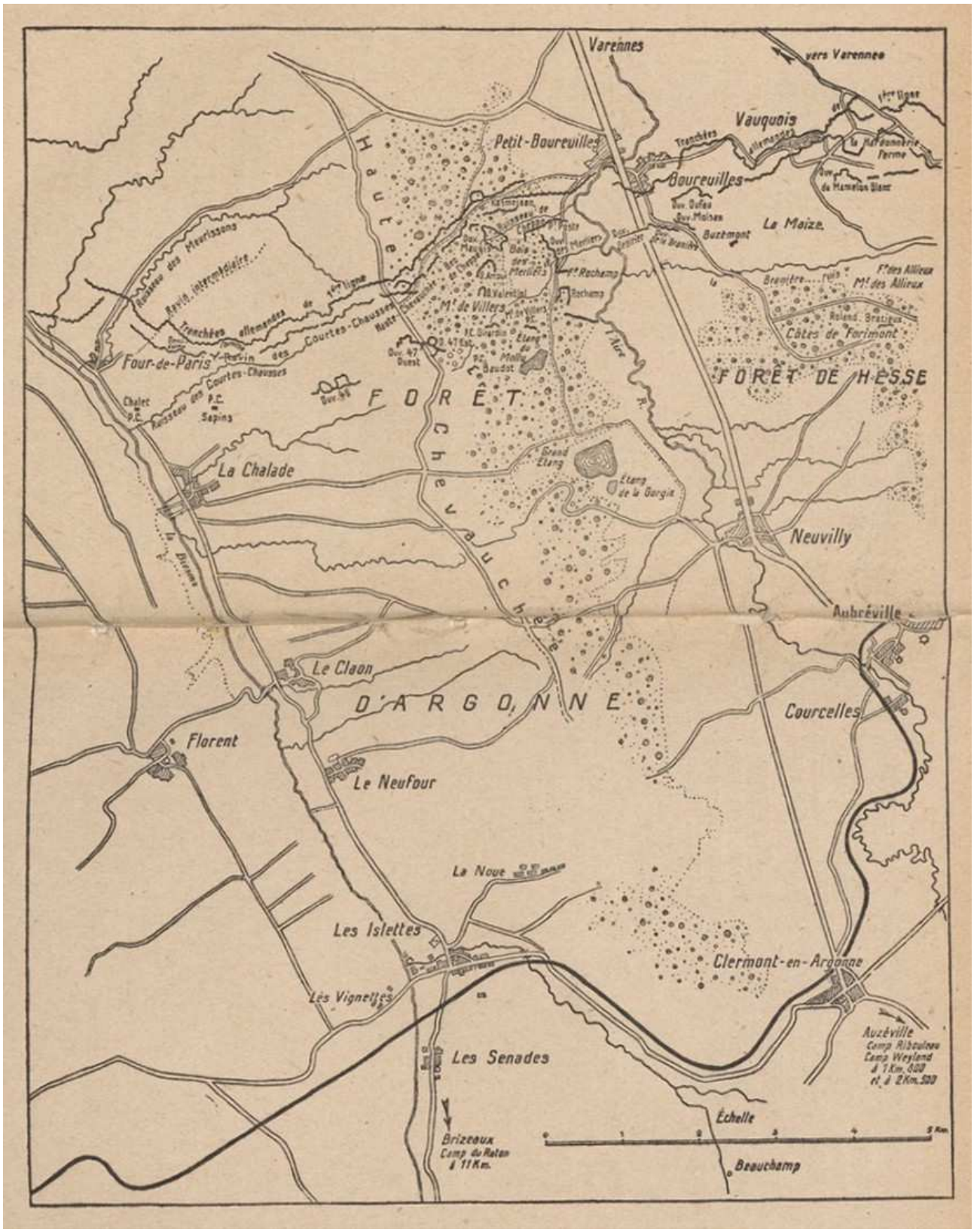
perdre un tiers de son effectif : avant leur départ (11 novembre), ces vieux soldats ont la joie d'assister de leurs positions de combat à l'avance continue de nos braves alliés, ils ont même celle de tirer les derniers coups de canon des forts de Verdun, contre l'ennemi en fuite (fort des Paroches). Le 15, un général français est nommé commandant de la place et des forts de Verdun et des Hauts de Meuse. L'armistice est conclu.

Le 17 novembre, la compagnie hors rang du 111e R. I. T., musique et drapeau en tête, fait, au milieu d'une profonde émotion, son entrée dans les ruines de la ville. C'est la reprise définitive d'une terre française, glorieuse entre toutes par l'héroïsme de ses défenseurs, c'est la victoire certaine de nos armes, c'est le prélude des réparations et des châtiments.

Pour garantir l'avenir, nos régiments actifs ont été portés jusqu'au Rhin ; hélas ! le 111e R. I. T. se verra refuser la satisfaction de les suivre ; non qu'il ne puisse encore faire bonne figure, réduit à trois bataillons. Mais l'ennemi en retraite a jeté sur nous la foule affamée de ses prisonniers russes, serbes, roumains, polonais, italiens, dont la détresse physique et morale constituerait à l'intérieur un danger nouveau; c'est la garnison de Verdun qui va les trier, les vêtir, les nourrir, les assainir, enfin, les employer au mieux jusqu'à leur rapatriement. Nos unités amoindries se regroupent alors dans la place et s'y organisent à nouveau. A leurs diverses missions s'ajoute bientôt la besogne de récupérations, de classements et de versements de matériel immenses, car une série de formations non endivisionnées a été versée successivement dans les effectifs du 111e, telles les compagnies de mitrailleuses de position des Hauts de Meuse, avec tout leur armement. Ces opérations s'exécutent sous la neige, et dans les ruines, mais avec ordre et méthode, le dévouement de nos vieux soldats évitant à l'État des gaspillages et des pertes considérables, dont ils montrent le souci jusqu'au dernier jour.

Désormais, la paix est certaine, la France doit se mettre au travail, les ordres de dislocation des vieilles troupes se pressent : c'est d'abord la démobilisation immédiate des officiers des classes anciennes, puis celle des hommes des classes 92 à 97, qui disparaîtront successivement jusqu'au 5 février 1919.

Une seule prise d'armes a pu être effectuée après le regroupement du régiment à Verdun : une quarantaine de citations à l'ordre du régiment y ont récompensé les plus méritants ; le drapeau du 111e a été présenté par le chef de corps à de braves soldats qui le virent alors pour la première fois et la dernière ; quelques jours après, une garde d'honneur rapporte ce noble emblème du devoir et du devoir accompli, à la salle d'honneur qu'il a quittée en août 1914. Les archives et le journal de marche du régiment sont également remis au dépôt de Montélimar. Enfin, le 29 janvier 1919, le chef de corps et les derniers officiers employés à la liquidation administrative sont pris en subsistance par le 322e R. I. à Verdun. A la date du 6 février, le 111e est complètement dissous, toute la troupe libérée, les officiers mis en congé illimité dans leurs foyers. Le régiment de Montélimar a rempli sa tâche. Inclinons-nous au souvenir de ses morts, tombés pour défendre la patrie, et saluons les anciens du 111e comme de bons Français qui ont fait honneur au numéro de leur régiment.


Varennes
vers Varennes
Vauquois
Petit-Boureuilles
Boureuilles
La Maize
Côtes de Forimont
FORÊT DE HESSE
FORÊT
Four-de-Paris
La Chalade
Neuvilly
Aubréville
Le Claon
D'ARGONNE
Courcelles
Florent
Le Neufour
La Noue
Les Islettes
Clermont-en-Argonne
Les Vignettes
Les Senades
Auzéville
Échelle
Brizeaux
Beauchamp

CADRE DU 111e R. I. T.

A LA MOBILISATION

———

ÉTAT-MAJOR

Commandant le régiment : lieutenant-colonel **JAISSY**.

MILLON, capitaine, officier adjoint.
BESSSIÈRES, lieutenant officier téléphoniste et porte-drapeau.
ROUX, lieutenant, officier d'approvisionnement.
CUISENIER, sous-lieutenant, officier de détails.
Médecin-major de 2e classe, chef du Service de Santé : **DUCAND**.

1er BATAILLON

BRUN-LAROCHETTE, commandant, chef de bataillon.
DEGAUD, médecin aide-major de 1re classe.

1re Compagnie

BOURGUES, capitaine, commandant la compagnie.
FARJON, lieutenant.

2e Compagnie

FAU, capitaine, commandant la compagnie.
FAUCON, lieutenant.
TONATI, sous-lieutenant.

3e Compagnie

RAYMOND, capitaine, commandant la compagnie.
BÉRANGER, lieutenant.

4e Compagnie

TRÉQUET, capitaine, commandant la compagnie.
TERRIER, lieutenant.

Ancestrami

2e BATAILLON

COULOMB, commandant, chef de bataillon.
GUIBERT, médecin aide-major de 2e classe.

5e Compagnie

FOURNEY, capitaine, commandant la compagnie.
DAMEZ, lieutenant.

6e Compagnie

TRANCHARD, capitaine, commandant la compagnie.
KOCH, lieutenant.

7e Compagnie

ESNAULT, capitaine, commandant la compagnie.
MURILLON, lieutenant.
QUILICHINI, lieutenant.

8e Compagnie

POIGNANT, capitaine, commandant la compagnie.
De LAMURE, lieutenant.

MITRAILLEUSES

1re section de mitrailleuses.

LAMY, lieutenant, commandant la section.

2e section de mitrailleuses.

LOLAGNIER, sous-lieutenant, commandant la section.

Ancestrami

TABLEAU

DES MILITAIRES DU 111e R. I. T.

tués à l'ennemi

du 2 août 1914 au 11 novembre 1918

Date	Lieu	Cie	Noms et Prénoms	Grades
4-11-14	**Presles et Boves**	6e	**BIOUD** (Charles)	Soldat
4-12-14	—	2e	**GÉRARD** (Pierre-Ben.)	—
10-12-14	—	5e	**ALGOUD** (Jean-Adrien)	—
30-12-14	—	3e	**GUILLERMIN** (Aimé)	—
8-1-15	—	3e	**REYNAUD** (Adrien)	Sergent
23-1-15	—	1re	**BRONDEL** (Jean-Marie)	Caporal
24-1-15	—	8e	**GUÉBET** (Jean-Baptiste)	Soldat
3-2-15	—	2e	**BERNARD** (Maurice)	—
9-2-15	—	8e	**LAVIROTTE** (Henri)	Serg.-m.
9-2-15	—	C.H.R	**DUSSUD** (Ant.-Franç.)	Soldat
9-2-15	—	8e	**CARLE** (Hébert)	—
9-2-15	—	8e	**FOUILLOT** (Joseph)	—
2-3-15	—	6e	**REYNAUD** (Ernest)	—
5-3-15	—	1re	**MONTLAHUC** (Adrien)	—
5-3-15	—	3e	**ROUSSIN** (Albin)	—
5-3-15	—	3e	**DAUMAS** (Jean)	Caporal
12-4-15	**Brenelles**	5e	**CHAYRON** (Louis)	Soldat
20-4-15	**Tranch. Neuvillette**	6e	**LABEYE** (François)	—
20-4-15	—	6e	**BROUSSELY** (Joseph)	Caporal
2-7-15	**Perthes-lès-Hurlus**	3e	**MOREL** (Joseph)	—
26-7-15	—	3e	**VACHE** (Eugène)	Soldat
26-7-15	—	4e	**ROBERT** (Louis)	—
28-7-15	—	2e	**COINEL** (Louis)	—
29-7-15	**Ferme Beauséjour**	5e	**MEYER** (Camille)	—
29-7-15	—	8e	**DALMAS** (Louis)	—
29-7-15	—	8e	**PICHON** (Joseph)	—
29-7-15	—	8e	**PAJET** (Paul)	—
1er-9-15	**Wez** (**Marne**)	1re	**DUBLASSY** (François)	Caporal
22-9-15	**Centre Poincaré et des Écoutes**	4e	**BERTRAND** (Jean)	Soldat
25-9-15	—	3e	**IMBERT** (Mathieu)	Caporal
25-9-15	—	3e	**SUBLET** (Léon)	Soldat
25-9-15	—	3e	**CLÉMENT** (Paul)	—
25-9-15	—	3e	**REBOULET** (Ernest)	—
25-9-15	—	3e	**BERTRAND** (Paul)	—
30-9-15	**Bois en Pioche**	8e	**PASCAL** (Victor)	—
14-10-15	**Centre Poincaré**	7e	**LAGIER** (Cyprien)	Caporal

Archives Nancy

Date	Lieu	Cie	Noms et Prénoms	Grades
17-10-15	**Centre Poincaré**	7e	**SENTFAVIER** (Jean)	Sergent
17-10-15	—	7e	**PERRIN** (Joseph)	Caporal
19-10-15	—	3e	**MOREL** (Marius)	Sergent
19-10-15	—	8e	**CHABANY** (Claude)	Soldat
19-10-15	—	4e	**THOMAS** (Gabriel)	—
19-10-15	—	4e	**CROZIER** (Louis)	—
19-10-15	—	4e	**FOURNIER** (Ferdinand)	—
20-10-15	—	2e	**GIELBY** (Élie)	—
10-1-16	**Main de Massiges**	2e	**BOUVIER** (Paul)	Caporal
10-1-16	—	2e	**LESNÉ** (Joseph)	Soldat
10-1-16	—	2e	**TOUDIC** (Jean-Marie)	—
10-1-16	—	2e	**MOREAU** (Désiré)	—
10-1-16	—	2e	**CHAUVEAU** (Germain)	—
12-1-16	—	5e	**ROUSTAN** (Fortuné)	—
13-1-16	—	3e	**DUPONT** (Émile)	—
10-2-16	—	6e	**MAURICE** (Clovis)	—
14-2-16	—			
	(**Boyau Champagne**)	4e	**SÉEAU** (Charles)	—
8-3-16	**Promontoire**	4e	**PATUREL** (Léon)	—
27-3-16	**Cote 138**	2e	**MARION** (Alexis-Pierre)	—
10-4-16	**Main de Massiges**			
	(**tranchée Famin**)	1re	**FAUVEL** (Eugène)	Caporal
10-4-16	—	1re	**BERNISSEAUX** (Émile)	—
10-4-16	—	1re	**BIENNARD** (Jean)	Soldat
10-4-16	—	1re	**VINGTIN** (Paul)	—
10-4-16	—	1re	**VALOIS** (Théophile)	—
10-4-16	—	1re	**MAZARD** (Paul)	—
10-4-16	—	1re	**COSTE** (Noël)	—
10-4-16	—	1re	**ROUILLARD** (Jules)	—
10-4-16	—	1re	**LEMERLE** (Arthur)	—
10-4-16	—	1re	**ESCOFFIER** (Joseph)	—
10-4-16	—	1re	**DESCAVES** (Désiré)	—
20-6-16	**Main de Massiges**			
	(**tranchée Ratibor**)	5e	**BRIVE** (Émile)	—
20-6-16	—	5e	**PATÉ** (Émile)	—
30-8-16	**Courtes Chausses**			
	(**près de la Chalade**)	3e	**VAUDIN** (Louis-Ern.)	Caporal
12-9-16	**La Hardonnerie** (**Vauquois**)	1re	**DESFAYE** (Michel)	Soldat
17-9-16	**La Maize (Vauquois)**	3e	**VIAL** (Bruno-Adrien)	—
21-1-17	**Ouvrage 1 Merliers**			
	(Argonne-Est)	5e	**COUPART** (Eugène)	—
24-1-17	**Ouvrage Rochamp**	7e	**BORNAND** (Jean)	—
24-1-17	—	7e	**RICHARD** (Joseph)	—
24-1-17	—	7e	**BONNEFOY** (Fortuné)	Clairon

Archive familiale

Date	Lieu	Cie	Noms et Prénoms	Grades
27-2-17	**Four de Paris**	3e	**ROBERT** (Jean-Paul)	Soldat
19-3-17	—	3e	**PIVAN** (Pierre)	—
21-4-17	—	3e	**BOUILLER** (Antoine)	—
11-5-17	—	5e	**BRUN** (François)	Caporal
11-5-17	—	5e	**MEILLON** (Louis)	Soldat
30-5-17	—	1re	**GUÉRIN** (Jules)	—
16-6-17	**Les Merliers (Argonne-Est)**	5e	**ARLOT** (Louis)	—
11-7-17	—	5e	**PAIRE** (Georges)	—
13-7-17	**Four de Paris**	1re	**FAYET** (François)	Caporal
13-7-17	—	1re	**BERTEAUX** (Louis)	—
13-7-17	—	2e	**DEBOUTTE** (Henri)	Soldat
21-11-17	**Fort de Douaumont**	3e	**YUNG** (Paul)	S.-Lieut.
1er-1-18	—	5e	**ALLAIN** (Louis-Marie)	Soldat
28-5-18	—	14e	**PELONG** (Jean)	—
28-5-18	—	14e	**PELISSARD** (Claude)	—
11-10-18	—	17e	**HONORAT** (Joseph)	—

Ancestrami